



## Déclaration commune

### Intervention FSU (SNETAP-SNUITAM) – CTM budget – présentation par le Ministre

Monsieur le Ministre, alors que l'épidémie progresse et que de nouvelles mesures sanitaires sont en train d'être prises dans de nombreux territoires, la FSU dénonce le fait que les services publics ne fassent pas l'objet d'une politique de soutien dans cette nouvelle phase et à la mesure de l'engagement dont les agents publics ont su faire montre dans le cadre de cette crise sanitaire sans précédent au service de la population. En ce sens les personnels du Ministère de l'Agriculture ont assurément été au rendez-vous...

Comment comprendre le rétablissement du jour de carence depuis le 11 juillet : au-delà d'être injuste et inefficace, il devient extrêmement dangereux en période de pandémie. Il est par ailleurs inconcevable que la COVID ne soit pas reconnue comme imputable au service, les agents prenant des risques sans aucune contrepartie de leur employeur.

Dans ce contexte particulièrement éprouvant pour toutes et tous, pour la FSU les demandes faites aux agents doivent impérativement se limiter à celles qui sont les plus essentielles au bon fonctionnement du service public. Il en va de la prévention des risques psychosociaux comme de la qualité du service.

La FSU demande que les personnels en nombre suffisant soient recrutés dans tous les services publics pour que ceux-ci soient une nouvelle fois en capacité de jouer leur rôle d'amortisseur social dans le cadre de la crise économique et sociale qui est devant nous et de faire face aux contraintes particulières liées aux protocoles sanitaires. Pour la FSU, il faut inverser le schéma d'emploi au sein du Ministère de l'Agriculture de l'Alimentation.

**Pour le BOP 215**, les moyens de personnel permanent en DRAAF, DAAF et DDT(M) sont passés de 7 472 en 2009 à 3 813 ETPT en 2021, soit 51% en moins, et poursuivent cette dégringolade avec - 183 ETP entre 2020 et 2021, soit - 4,5%. Les effets de la poursuite de ces coupes claires sur les « services supports » sont délétères et s'accroissent continuellement, se traduisant par une fragilisation extrême de l'ensemble des services du MAA quant au suivi RH des agents (mobilité, carrière, rémunération...).

**Concernant le BOP 206**, soi-disant la priorité pour les nombreux ministres qui se sont succédés depuis de nombreuses années, force est de constater que les 1 000 ETP disparus depuis 2010 n'ont pas été comblés. La « conduite et le pilotage des politiques de l'agriculture », et la « sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation » souffrent de plus en plus de ces orientations qui surchargent les services en activités. Par vos orientations budgétaires, Monsieur le Ministre, vous remettez en cause notamment la sécurité alimentaire pourtant essentielle pour les agriculteurs et les consommateurs.

Vous dépouillez les services généraux, proches des agents, pour finalement les abandonner aux Secrétariats Généraux Communs qui éloigneront encore plus les missions supports des missions métiers. La FSU demande que le service public de proximité soit renforcé par un recrutement massif de personnel afin de faire face à cette crise sanitaire et sociale. Un grand plan de titularisation dans la fonction publique s'impose pour la population plutôt que de donner des milliards à des entreprises sans contrepartie pour l'emploi.

Quel dénigrement, quel mépris de la part du Ministère concernant ses personnels et ses opérateurs en détruisant constamment les emplois dans une logique de prétendue « contribution solidaire du ministère à la maîtrise des dépenses publiques ».

En plus de la poursuite des suppressions d'emplois (à hauteur de 234 ETP), on relèvera une absence de mesures catégorielles assumées à l'heure où les agents attendent légitimement une revalorisation salariale digne de ce nom... De ce point de vue la référence au Grenelle des Professeurs, outre le fait que les membres de la communauté éducative ne se résume pas au corps enseignant, relève du « chèque en blanc » avec aucun engagement chiffré et programmé dans le PLF du MAA, faisant potentiellement fi de toute spécificité propre à l'EA... Du jamais vu !

Pour l'INAO, après les divers audits et rapports (Sénat, Cour des comptes, CGAAER), les personnels n'ont toujours aucune lisibilité sur les orientations qui vont impacter l'équilibre budgétaire global de l'établissement ainsi que sa gouvernance et par voie de conséquence, aucune garantie sur l'avenir des missions de l'Institut. De plus, le RIFSEEP se révèle totalement inadapté à la configuration historique de l'établissement et 20% d'agents se trouvant dans le « statut unifié », sont discriminés, car ils n'ont bénéficié d'aucun rattrapage sur la partie indemnitaire de leur rémunération.

Concernant enfin plus spécifiquement l'EA et l'EAP :

- **le BOP 143** enregistre pas moins de 80 nouvelles suppressions d'emplois après le passif déjà conséquent de 110 ces deux dernières années, qui ont pourtant déjà conduit nos lycées au bord de la rupture ;
- ces 80 suppressions sont affichées à rebours d'indicateurs objectifs (maintien des effectifs pour l'EAP depuis 2 rentrées maintenant), à rebours du contexte (de la crise sanitaire d'une part et des enjeux sociétaux majeurs de la transition écologique à relever au-delà de l'affichage convenu d'autre part) et enfin à rebours des avis pourtant réitérés de la Représentation Nationale (d'abord du rapporteur apparenté LREM au Sénat concernant le PLF 2020 dans ses conclusions du 21 novembre 2019, et ensuite à travers les 10 préconisations de ce même Sénat du 4 juin 2020 votées l'unanimité – dont la 4ème est explicite : « Revoir le schéma prévisionnel d'emploi pour mettre fin à la baisse du nombre d'ETP, afin de permettre un accompagnement des élèves en petits groupes » ) ;
- si ces 80 suppressions devaient être maintenues, vous nous devez Monsieur le Ministre une clarification quant à vos intentions en matière d'arbitrage Public – Privé : en effet, si notre lecture du tableau de la page 10 est exacte le rapport 2/3 d'emplois supprimés pour le Public contre 1/3 pour le Privé perdurerait. Cette orientation si vous deviez la confirmer serait proprement inacceptable, alors même que les effectifs du Privé continuent de baisser, là où l'EAP se maintient, intègre l'établissement du Haillan, soit 22 ETP (16 titulaires et 6 contractuels) et a un passif de 20 ETP liés à l'Accompagnement Personnalisé... !
- il en va de même pour le financement de la communication qui doit être dédié à l'EAP, l'enseignement privé devant être sur ce point en capacité de répondre à ce besoin sur ces deniers propres...
- enfin, sans que cet élément ait à figurer au document transmis, il est toutefois nécessaire de rappeler que le financement des assistants d'éducation doit être revu à hauteur du besoin, là où depuis l'an passé et cela sans explication de la part de votre ministère, l'écart entre l'EN et l'EA se creuse à nouveau !

Alors Monsieur le Ministre, il va falloir maintenant nous expliquer comment et par quels expédients vous comptez que soient assurées les dernières rentrées du quinquennat dans l'EA...

- sachant que pour assurer celle de 2019, le DGER sortant a entériné la fin des dédoublements obligatoires dans nos établissements, à rebours des conditions de sécurité en TP et de la pédagogie de terrain et de projet qui fait le propre de l'EA ;
- et que par ailleurs pour assurer cette rentrée 2020, la nouvelle Directrice Générale a finalement considérée à l'écoute de la colère du corps enseignant qu'il n'était pas décent de maintenir que l'Accompagnement Personnalisé ce ne serait pas enseigner. L'expédient trouvé pour cette année scolaire c'est le maintien de la rémunération des professeurs via des heures occasionnelles destinées initialement à compenser le déficit de la période de confinement... Mesurez, Monsieur le Ministre, là où nous en sommes déjà rendu ! Et pour respecter l'engagement pris de rétablir à la rentrée 2021 le traitement de l'intégralité de ces heures dans le cadre de la DGH des établissements et des fiches de service enseignants, ce sont l'équivalent de 20 ETP en plus qu'il va falloir dégager (source : réponse du gouvernement au JO en date du 1er septembre 2020).

Ces faits vous les connaissez Monsieur le Ministre... Après nous avoir dit lors de notre premier échange en visioconférence mi-juillet que vous mesuriez l'urgence de révision de ce schéma d'emplois pluriannuel, le ton a changé durant et depuis l'été... avec manifestation des arbitrages gouvernementaux perdus... qui disent sans doute la faiblesse de notre ministère qui a vu 4 ministres se succéder en moins de 4 ans, mais également le mépris d'un Président pour qui l'Éducation n'est manifestation pas synonyme d'investissement dans l'avenir !

Combien de classes, voire d'établissements vont-ils fermer d'ici la fin de ce quinquennat, telle est la question principale qui se pose à la lecture de ces documents préparatoires au PLF 2021 ? Et sinon quelles nouvelles dégradations vont-elles être infligées aux conditions d'apprentissage et de travail déjà mises à mal depuis 2 ans ?

Le décalage entre les discours (sur le « recruter davantage » et le « enseigner à produire autrement quoi qu'il en coûte ») et les actes devient tout simplement insupportable et vous pouvez compter, Monsieur le Ministre, sur notre organisation et sur la majorité de celles qui représentent les personnels de l'EAP, pour porter le rapport de force à une hauteur inédite dans les mois qui viennent pour que ce saccage en règle de nos établissements publics, métiers et outils de travail cesse enfin ! Car non, nous ne sommes pas, ni vous, ni la DGER, ni nos communautés éducatives en capacité d'encaisser ces 80 suppressions de plus ni les 110 encore à suivre pour clore un quinquennat manifestation au diapason de celui de la période sarkoziste...